

Pénurie de conducteurs : l'urgence se confirme... !



Pénurie de conducteurs : l'urgence se confirme... !

Le 27 mars dernier, l'IRU (International Road Transport Union) a livré ses conclusions, après enquêtes auprès des acteurs européens du transport sur la grave crise de la pénurie de conducteurs. Selon ce rapport, un cinquième des postes de conducteurs routiers ne sont pas pourvus. Le transport routier de marchandises est confronté à la pénurie la plus importante depuis des décennies.

L'IRU a sondé plusieurs organisations de transporteurs, dont l'OTRE. Les résultats ont révélé un manque de main d'œuvre de 21 % dans le transport routier de marchandises (TRM) et de 19 % dans le secteur des bus et cars. Le « déficit » devrait s'accroître en 2019 et pourrait atteindre les 40 %. Sombre perspective...

Une majorité de conducteurs estime que la mauvaise image de la profession étouffe le recrutement. C'est ce que pensent 57 % des conducteurs et... 63 % des conductrices ! A fortiori, 70 % des conducteurs âgés de 25 à 34 ans estiment que la difficulté d'attirer des jeunes est l'une des principales raisons de la pénurie de conducteurs.

Parmi ces conducteurs, 77 % pensent que les longues périodes d'absence du domicile dissuadent beaucoup d'entre eux d'accéder à la profession. Là où elle faisait rêver il y a plusieurs années, l'idée du transport longue distance, le retour à la maison chaque soir, constitue un frein évident. Par ailleurs, 79 % des conducteurs pensent que la difficulté d'attirer des femmes dans la profession est l'une des raisons principales de la pénurie.

« La filière du transport doit agir rapidement (...). Si le problème n'est pas maîtrisé, il aura de sérieuses répercussions sur l'économie européenne et mènera à des coûts croissants pour les entreprises, les consommateurs et les passagers », prévient Boris BLANCHE, directeur général de l'IRU.

Enfin, force est de constater (les rapports OPTL le révèlent année après année) que le TRM souffre également d'une population active vieillissante. En Europe, la majorité des entreprises du secteur du transport de marchandises emploient des conducteurs dont la moyenne d'âge est de 44 ans, tandis que dans le secteur du transport de voyageurs, la moyenne d'âge des conducteurs salariés est de 52 ans.

Et le directeur général de poursuivre : *« Les opportunités ne manquent pas dans ce métier. En fait, notre recherche a révélé que la satisfaction au travail avait tendance à être élevée, avec seulement 20 % des conducteurs interrogés exprimant leur insatisfaction à l'égard de leur travail. »*

L'IRU a proposé la mise en place d'un plan d'action comportant des mesures à court, moyen et long terme. Le but affiché est d'améliorer la perception de la population envers la filière, améliorer les conditions de travail et attirer une main-d'œuvre jeune et diversifiée. L'une des mesures prévoit la création d'un réseau de femmes travaillant dans le secteur dans l'objectif d'augmenter leur nombre et de les représenter à tous les échelons.

De plus, une initiative conjointe avec le Conseil européen des chargeurs (CES) a été lancée afin d'élaborer des principes communs visant à améliorer le traitement des conducteurs sur les lieux de livraison. L'IRU a également créé un groupe d'experts chargé d'examiner la législation relative à la formation des conducteurs et son efficacité.

À suivre... mais à la source, il est urgent de revaloriser l'image d'une profession qui a été souvent très injustement abîmée et donc peu attractive.

Il y a urgence.

Philippe BONNEAU